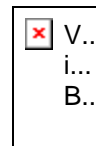


Commune de PORT-LESNEY
COMPTE-RENDU DE RÉUNION



Opération	Révision du POS en PLU	CR n°	4
Objet de la réunion	PADD		
Date & lieu	20/10/2011 -15h00 en Mairie		
Rédacteur	Carole BOURGEOIS – Référent sur le dossier	nombre de page	2
Diffusé le :	21/10/2011		

Organisme	Représentant	Mail	Téléphone	Fax	Présent	Diffusion
Conseil Municipal	THERY Jean Maire	j.thery@wanadoo.fr	06.71.11.02.64		X	X
Conseil Municipal	FAIVRE Pierre Adjoint		03.84.37.85.19		X	
Conseil Municipal	ARNOULD Françoise Adjointe	jsarnould@orange.fr			X	
Conseil Municipal	PIERRE Michel Conseiller		03.84.37.84.49		X	
Conseil Municipal	MIDOL Jeanne				X	
Chambre d'Agriculture	RENOUD Florian				X	
Chambre d'Agriculture	BAILLY Claude				X	
DDT Agence de Dole	LOUBRIAT Louis				X	
DDT Agence de Dole	POITOUT Fabrice				X	
Verdi Ingénierie	BOURGEOIS Carole Chargée d'études		03 84 79 02 57	09 72 13 38 70	X	

Ordre du jour :

Discussions PADD.

Commune de PORT-LESNEY

1	<p>Il s'agit de la 1^{ère} réunion sur le PADD, expression du projet de développement de la commune. Les élus ont réfléchi aux orientations en fonction de thématiques déclinées dans le tableau transmis par Verdi. Chaque souhait est commenté afin de juger sa pertinence et son intégration dans le PLU.</p> <p>Les remarques suivantes sont évoquées :</p> <p>Le réseau électrique aérien est assez vétuste dans le centre ancien. En cas d'intempérie, les coupures sont plus fréquentes.</p> <p>Les élus souhaiteraient conserver le tulipier situé près du Bistrot.</p> <p>Il y a 2 viticulteurs sur la commune (production AOC).</p> <p>Monsieur Bailly décrit l'état des lieux du milieu agricole sur la commune : exploitants, type d'agriculture et avenir des exploitations. Deux exploitations seront concernées à court terme par la question de la succession. La Chambre d'Agriculture se propose de vérifier s'ils sont inscrits au Point Info Transmission et pourrait le cas échéant contacter ces exploitants.</p> <p>La fromagerie est également un sujet auquel il convient d'être vigilant. Cette fromagerie se situe dans le centre ancien (Port), face au pont. Des problèmes de rejets dans la station d'épuration sont constatés. Par ailleurs, des riverains peuvent également subir des nuisances liées aux flux de camions très tôt le matin. Une réflexion devrait avoir lieu avec les gérants de la fromagerie, la commune et la communauté de communes sur un éventuel déplacement de l'unité. Cette fromagerie ne possède pas de point de vente. Elle pourrait peut-être trouver sa place dans la future extension de la zone d'activités du Bel Air.</p> <p>Afin de prendre en compte au mieux la thématique agricole dans le PLU, Monsieur Bailly propose à la commune d'organiser une réunion spécifique en présence des exploitants agricoles. Il sera question de leur situation actuelle et de leurs projets (extension, zones à réserver dans le PLU...).</p> <p>La chapelle de Lorette est un bâtiment qui fera prochainement parti du patrimoine communal.</p> <p>Les élus souhaitent prévoir des trottoirs et des chemins doux (continuité) dans le futur quartier d'habitation.</p> <p>L'extension prévue se situe dans la continuité de la rue Grange Flocard. Les terres agricoles sont ici de moindre qualité. La roche est affleurante.</p> <p>La commune se rapproche de la communauté de communes pour obtenir le plan d'extension de la ZI.</p> <p>Monsieur Bailly souhaite que l'activité agricole apparaisse bien dans l'intitulé des axes du PADD.</p>
2	<p>Suite à donner :</p> <p>Verdi Ingénierie rédige le PADD qui sera étudié lors de la prochaine réunion.</p>

Sauf remarques ou contestations formulées par écrit sous 8 jours, les indications portées dans ce compte-rendu sont considérées comme acceptées.

Prochaine réunion :

- Le mardi **06/12/2011 à 15h00** en mairie : la commune se charge de convoquer l'ensemble des invités.

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- PADD et Zonage.